SERVICES A LA POPULATION

Lutter contre la réduction des services publics reste au centre de mes préoccupations. L'éducation, la santé, la sécurité, ainsi que la culture sont des secteurs à défendre et à développer dans la mesure où ils constituent un élément majeur de l'attractivité de nos territoires. ***Plus aucun recul n'est acceptable.***

Intervention à l'Université auprès des étudiants de Master M.E.E.F 1er degré

Soutenir et valoriser les initiatives pédagogiques est une des missions à laquelle j'ai attaché de l'importance, avec le soutien apporté à l'École de l'innovation de Saint-Bonnet de Salers, mais aussi avec le portage du projet Alliance pour une éducation à la santé dans les écoles primaires.

Pilier de la République, l'École est un lieu d'échange et d'apprentissage. Aussi, j'ai tenu à intervenir auprès des étudiants de l'INSPE d'Aurillac afin de souligner l'importance du rôle qu'ils sont appelés à jouer en matière d'éducation à la citoyenneté et à l'instruction civique. De même j'ai eu le plaisir de permettre au R.P.I de Saint-Constant / Saint-Santin de Maurs, et à d'autres, de découvrir le Palais du Luxembourg. Plus largement, en matière d'éducation, nous ne pouvons plus nous permettre de subir des décisions, ignorant la réalité de nos territoires. C'est pourquoi j'ai déposé une **Proposition de Loi visant à obtenir l'accord du Conseil municipal avant toute fermeture de classe,** comme le Président de la République s'y est engagé.

Il est en de même pour **les secteurs de la santé et du médico-social,** fortement sollicités depuis la crise sanitaire. Alors que les déserts médicaux ne cessent de croître et que les territoires ruraux sont particulièrement touchés, **l'accès aux soins pour tous les Cantaliens est une priorité de mon action parlementaire.** En témoigne ma Proposition de Loi visant à lutter activement contre les déserts médicaux, qui a été reprise par la majorité sénatoriale. De même je me réjouis de l'arrivée d'une I.R.M à Saint-Flour, contribuant ainsi au renforcement de l'offre de santé du Cantal, en lien avec le soutien et l'intervention de la Région AURA. Plus largement, la Région apporte un soutien exceptionnel au **maintien des hôpitaux locaux** pour les sauvegarder, mais aussi aux maisons médicales, mais encore à l'installation de professionnels de santé sur notre territoire. L'inauguration des nouveaux locaux d'Emmaüs à Aurillac, comme du foyer de vie de Boisset, ont aussi permis de rappeler **les valeurs d'entraide et de solidarité portées par tout notre tissu associatif social.**

Allanche : Inauguration de la Maison de services et du Tourisme de Hautes Terres Communautés

La sécurité est la première des libertés que l'Etat doit nous garantir. A ce titre, j'ai défendu le maillage de notre territoire au niveau des gendarmeries, en militant notamment pour le maintien de celle de Lascelles, en la spécialisant, en demandant des moyens pour notre commissariat aurillacois et en militant pour la mise en place du P.S.I.G à Mauriac et pour le projet de nouveau commissariat, créant des synergies nouvelles pour garantir la sécurité et la tranquillité des aurillacois.

L'accès à la culture est fondamental afin de nourrir les esprits d'aujourd'hui et de demain. Aussi, je me suis mobilisé en participant à diverses manifestations sur notre territoire : expositions à Vèze, Anglards de Salers, Chaudes-Aigues, Murat... Salon du livre et de l'illustration à Pleaux, exposition des peintres du hasard à Ytrac, Symposium de la pierre à Menet, concerts et expositions, mais aussi diffusion de spectacles vivants, accès à la culture, enseignement artistique... Nous pouvons nous réjouir du dynamisme culturel de nos territoires et de la richesse de notre patrimoine.

ECONOMIE - TOURISME - ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Hausse des prix, pénurie des matières premières, le contexte géopolitique et économique international confirme nos fragilités et le besoin de soutenir l'économie : l'agriculture, le tourisme, la montagne, l'industrie, les transports et le BTP sont autant de secteurs à protéger. Après la crise sanitaire, la crise ukrainienne a plongé les acteurs de notre économie dans l'incertitude. Nous devons plus que jamais ***accompagner les projets.***

Inauguration du Village Vacances de la Gineste à Arnac

L'économie cantalienne est très fortement liée à **l'activité agricole.** J'ai accompagné les acteurs de ce secteur afin que leurs ressources et leur dynamisme souffrent le moins possible d'une conjoncture incertaine et complexe, et surtout que chacun puisse vivre au mieux de ses productions dans le cadre d'une agriculture responsable et raisonnée à taille humaine. C'est ainsi que j'ai voté la revalorisation des retraites agricoles et l'amélioration des pensions de réversion. J'ai aussi voté la loi Egalim 2 même s'il conviendra d'être attentif à la réalité de son application. Je me suis aussi engagé pour soutenir les démarches permettant de faire face aux calamités agricoles et au fléau des rats taupiers, ou encore flécher les aides régionales vers le développement de projets pour notre agriculture départementale. Il convient de poursuivre les efforts pour relever le défi du renouvellement des générations, du coût du foncier et de la valorisation de nos productions.

J'ai mené **une action de dialogue et d'accompagnement sur le terrain auprès des entreprises** et me suis efforcé de répondre à toutes les sollicitations. Des efforts pour maintenir la Sopa à Cros-de Montvert, à l'accompagnement d'Uniplanèze à Saint-Flour, à l'implantation d'Autec à Ytrac, aux projets de développement de Sacatec, Biose, Marquet, Spa Alina, Interlab, Isotoner, Mas, Dischamp... notre économie territoriale joue des cartes gagnantes avec le soutien actif de la Région. J'ai poursuivi mon engagement au sein de l'Agence Économique Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises afin de concrétiser l'impulsion régionale au plus près du tissu économique. Le nouveau zonage A.F.R (Aide à Finalité Régionale) obtenu, permettra également de mieux soutenir nos territoires et nos entreprises.

Concernant **le tourisme,** le Cantal dispose d'un patrimoine exceptionnel, qu'il convient de valoriser. Pilier de notre rayonnement et de notre attractivité, le tourisme est un vecteur de développement pour notre territoire. Aussi, je me suis déplacé sur le terrain afin d'écouter et d'accompagner les acteurs de l'économie touristique cantalienne, et ainsi soutenir la concrétisation de leurs projets. Exemple en est ainsi donné avec le lancement des nouvelles navettes estivales du Grand Site de France Puy Mary – Volcan du Cantal, l'ouverture de la Maison du Col de Prat de Bouc, l'inauguration du nouveau cheminement sur le site du Puech des Ouilhes à Lacapelle-Viescamp. D'autres initiatives sont en gestation. Une ambition touristique plus forte doit encore être recherchée autour d'une professionnalisation accrue, d'un véritable outil de mise en marché et de l'implantation d'un leader national sur notre territoire.

Inauguration de l'entreprise AUTEC à Ytrac

Le Cantal doit absolument se montrer combatif et attractif pour accueillir de nouvelles populations, entreprises et touristes.

MOBILITÉ - RÉSEAUX - ÉCOLOGIE

Œuvrer au désenclavement de notre département, me mobiliser contre des visions d'aménagements du territoire verticales et déconnectées du terrain, revendiquer la différenciation, sont au cœur de mon engagement, pour ***concilier aménagement et environnement.***

En ce qui concerne **la mobilité,** en plus de la ligne aérienne et des routes, le ferroviaire demeure une colonne vertébrale de notre accessibilité. Les échanges sur ce sujet restent nombreux et constants, montrant l'acuité des besoins. Aussi, **les aménagements de la RN 122** à Maurs et à Vic-sur-Cère, et sur l'intégralité de l'axe avec la perspective du transfert à la Région, la régénération et la modernisation de nos voies ferrées, mais également le soutien à la **ligne aérienne Aurillac/Paris,** sont autant de dossiers dans lesquels mon action parlementaire a été intense.

Échanges avec Frédéric Aguiléra, Vice-Président délégué aux Transports de la Région AURA : travail en cours sur les mobilités positives 2035

S'agissant du réseau ferroviaire, je me suis particulièrement investi, produisant notamment le rapport «Comment remettre la SNCF sur rail ? Modèle économique de la SNCF et du système ferroviaire : il est grand temps d'agir». De même, je suis resté mobilisé sur les questions ferroviaires qui intéressent le Cantal : défense de la ligne Aubrac, retour du train de nuit Aurillac/Paris, aboutissement du P.E.I d'Aurillac, amélioration à venir de la voie Clermont/Paris. Enfin, ces projets sont aussi l'occasion de rappeler l'engagement pris par la Région en matière de mobilité, notamment en direction des jeunes et de la desserte renforcée de notre territoire.

La gestion des réseaux d'eau et d'assainissement constitue également un réel enjeu pour les municipalités cantaliennes. Considérant qu'elles doivent avoir voix au chapitre sur ce sujet, j'ai défendu toutes les initiatives visant à maintenir les compétences «eau» et «assainissement» dans les compétences facultatives des intercommunalités. La loi 3DS n'ayant pas intégré cette souplesse, j'ai voté contre, ce point constituant une **véritable ligne rouge.** Je continuerai à me battre pour faire valoir cette liberté locale, par ailleurs efficace et moins couteuse.

Quant à l'écologie, il est essentiel de mener une action constructive, positive, et non punitive, prenant en compte les spécificités des territoires et en adaptant les trajectoires des transitions engagées. Clairement défavorable aux nouveaux projets d'implantation d'éoliennes dans le Cantal, j'appelle à l'adoption d'une nouvelle politique énergétique pour notre pays.Ce sera le sujet majeur de cet automne. Plus largement, **la ruralité ne doit pas «payer» les errements passés de l'aménagement urbain,** et être victime d'une sorte de double peine : retard d'équipements et d'aménagements qui nous sont encore nécessaires, et impossibilité de les réaliser pour répondre à une solidarité inversée. Le dossier du Zero Artificialisation Nette (ZAN) illustre parfaitement cette situation. Ce n'est pas acceptable.

Ma mobilisation est totale sur ce sujet essentiel pour l'avenir.

A Lacapelle-Viescamp, au bord du Lac de St-Etienne Cantalès, entre tourisme et biodiversité

FINANCES PUBLIQUES - CONTRACTUALISATIONS

Croissance en berne, inflation historique, surendettement, risque de récession d'ici fin 2022 : les finances publiques de notre pays sont dans le rouge. Celles de tous les français sont plongées dans l'inconnu. J'ai tenté d'agir autour de deux axes principaux de transformation et de progrès en conjuguant ***responsabilité et volontarisme.***

Garantir aux Maires les moyens de leurs actions

La soutenabilité de nos finances publiques constitue un point d'ancrage majeur, qui doit passer par l'instauration de la règle d'or dans notre constitution. Leur dégradation, due notamment au «quoi qu'il en coûte» et au contexte international, mais pas seulement comme l'a montré la Cour des Comptes qui a souligné que les dépenses hors crise sanitaire ont progressé de près de 6% par an sur le dernier quinquennat, nous conduit aujourd'hui à des choix douloureux mais indispensables. Ils auront un impact pour tous : contribuables, citoyens, entreprises, collectivités. Il importe que ces choix soient faits en responsabilité, autour d'une boussole guidée par le travail, avec une priorité accordée à la jeunesse, et **en privilégiant la redistribution des moyens vers les territoires qui ne bénéficient pas aujourd'hui d'une réelle solidarité.** L'équité territoriale en matière de santé et d'éducation notamment, ne doit souffrir d'aucune exception, de même les investissements publics doivent enfin être réorientés vers nos territoires, et les dotations des collectivités ne doivent plus souffrir d'un écart en fonction de leur population.

A travers le travail mené au sein de la **Commission des finances du Sénat,** j'ai toujours porté des propositions visant à tendre vers une situation financière plus orthodoxe tout en faisant sens en matière d'efficacité de l'action publique. En effet, aujourd'hui dans bien des cas nous n'avons ni l'un ni l'autre. La situation actuelle de nos finances publiques est confrontée à une hausse préoccupante de l'inflation et des taux d'intérêt, et ce sans doute de manière beaucoup plus durable qu'on a voulu nous le faire croire. Nos finances publiques sont fortement dégradées alors que la France doit faire face à une nouvelle crise. Le déséquilibre de nos comptes publics n'est imputable qu'au budget de l'Etat : les collectivités territoriales sont à l'équilibre, les organismes de sécurité sociale sont parvenus à diviser par 3 leur niveau de déficit en 2021. Les dépenses du budget général de l'Etat sont financées à 41% par le déficit, donc par la dette, établissant en 2021 un record historique.

En outre, j'ai pleinement souscrit aux propositions du rapport parlementaire en faveur des **ZRR** auquel mon collègue Bernard Delcros en particulier a participé, pour pérenniser le dispositif, le généraliser sur des départements comme le Cantal et en étendre la portée. Nous œuvrerons de concert pour que le Gouvernement le prenne en compte dans le PLF 2022.

La gestion du budget de l'État gagnerait à se calquer sur celle des collectivités. Conseiller régional, je tiens à souligner la solidité du modèle régional. Maitrisant ses dépenses de fonctionnement, **la Région a pu renforcer un haut niveau d'épargne et établir un niveau d'investissement élevé.** C'est aussi l'occasion de rappeler **l'important soutien financer régional en direction des acteurs économiques et des collectivités du Cantal.** L'engagement financier régional est sans faille pour notre département : du nouveau Contrat Région au Bonus Ruralité ou au Contrat Région Ville, chaque collectivité cantalienne portant des projets trouve auprès de la Région un appui financier significatif et décisif. J'ai eu l'occasion de le faire valoir en début d'été et nous devrons aboutir à des engagements contractualisés avant fin 2022. Il en est de même avec l'aboutissement du Pacte Cantal, devant sacraliser 150M€ pour les grands projets cantaliens, sans compter le fléchage du volet territorial du nouveau Contrat de Plan État Région (CPER) venant abonder les initiatives structurantes de notre territoire.

Boisset : Inauguration du Foyer Résidence St-Nicolas « Joël Lacalmontie »

FATIGUE DÉMOCRATIQUE FOCUS 2022

Quête de confiance – Besoin de ruralité

L'élection présidentielle de 2022 s'est tenue dans un contexte inédit : une situation de crise sanitaire encore présente, une situation internationale inquiétante et dramatique, une France qui reste fracturée, affaiblie, avec un système à bout de souffle et une certaine fatigue démocratique. Au lendemain de celle-ci, il reste beaucoup de questions à régler pour lesquelles les élections législatives n'ont fait que renforcer une certaine confusion. Le paysage qui s'offre à nous est donc pour le moins flou et suscite nombre d'inquiétudes.

Citoyenneté et devoir de mémoire à l'hommage aux fusillés de Soubizergues.

A l'échelle locale, la question de la représentation que connaît le Cantal se retrouve dans beaucoup de départements ruraux. Il importe donc désormais que le Président élu, aidé, aiguillonné par des parlementaires exigeants et constructifs, entende **l'appel de nos territoires ruraux.** Nous avons besoin d'une vraie considération, d'une véritable écoute, d'une confiance responsable, d'une réelle simplification et différenciation, pour maintenir nos services publics, mettre fin aux déserts médicaux, disposer d'infrastructures dignes de ce nom et bénéficier d'un contrat de confiance inscrit dans la durée. Nous avons besoin d'avoir enfin le sentiment de ne plus être laissés à l'abandon. Ces réalités dépassent tous les clivages et nous devons agir pour y répondre. C'est le sens de mon engagement et des initiatives que j'ai pu prendre depuis lors. Faire valoir un collectif au service du Cantal et des Cantaliens constitue la seule réponse efficace avec le courage des valeurs et des convictions, mais aussi le pragmatisme d'un travail au service de tous. Il nous appartient de répondre à la fracture territoriale, aux colères, car l'abandon des territoires ruraux n'est plus supportable.

A l'échelle nationale, au lendemain de cette échéance qui marque une tripartition apparente du paysage politique, qui me semble être surtout une bipolarisation entre «bloc populaire» et «bloc élitiste» ou entre «les autochtones» et «les autonomes», et un vote protestataire à près de 60% lors du premier tour des présidentielles marquées par ailleurs par une abstention forte, tout est à construire. Le sursaut républicain du deuxième tour de l'élection présidentielle est peut-être le dernier. Il faut que chacun y prenne sa part pour peu que le système, la gouvernance, le permettent. Faire prévaloir ce qui est essentiel, dans la clarté, est plus nécessaire que jamais. Pour cela, je crois que nous devrions travailler, partager, au moins **3 orientations d'urgence** pour la France **autour des souverainetés, des transitions et des territoires.**

Nous le voyons avec une acuité particulière depuis les crises que nous avons traversées, **les questions de souveraineté** doivent être repensées. Elles concernent aussi bien la Défense et les Affaires étrangères, la Sécurité et la Justice, le Budget, l'Industrie, l'Agriculture, la Santé, la Culture. Nous sommes par ailleurs engagés dans **des transitions** nombreuses, indispensables, parfois inquiétantes, souvent mal maitrisées dans leur trajectoire, leur calendrier ou leurs impacts. J'en citerai quatre : la transition économique, la transition écologique, la transition énergétique, la transition sociale. Enfin, toute activité, **toute question est territorialisée, reliée à un territoire.** Elle repose en effet sur des femmes et des hommes qui habitent ce territoire. L'efficacité passe par la proximité qu'il faut responsabiliser, libérer, autoriser, permettre.

Je revendique en outre au niveau national **une meilleure prise en compte de ce que nous sommes.** Le Cantal est toujours parmi les plus civiques et pourtant pas suffisamment écouté et encore moins entendu. Il convient de davantage entendre les élus de terrain, les élus qui ont encore la confiance de leurs concitoyens, les élus qui sont pour beaucoup issus du monde rural. **C'est essentiel pour renouer avec un avenir confiant et garant d'une dynamique démocratique accrue, à condition d'obtenir des résultats.** Car les crises que nous vivons sont aussi des crises du résultat.

Le Sénat a un rôle majeur à jouer dans la nouvelle configuration choisie par les français autour d'une majorité relative, en veillant à l'intérêt général et en faisant preuve de raison et de conviction.

Enfin si la pratique politique doit bien-sûr évoluer, **nos institutions ont aussi besoin d'être reconsidérées** pour répondre aux enjeux qui sont les nôtres. Le premier pas à réaliser est de permettre à chacun de s'exprimer, de redonner un souffle à notre démocratie. **Pour cela commençons concomitamment à rendre le vote obligatoire et à reconnaître le vote blanc. Ouvrons le débat !**

Un travail de fond au Parlement.

NOUVEL ORDRE MONDIAL FOCUS 2022

Chaos du monde et société de demain

Il faudrait être aveugle pour ne point voir que la structure même de nos institutions démocratiques est en train de craquer. Aux Etats-Unis, la plus haute institution judiciaire impose un recul à de nombreux acquis démocratiques, après que le précédent Président ait tenté un coup d'Etat pour rester au pouvoir. **En Grande-Bretagne,** Boris Johnson a été contraint de quitter la scène après avoir précipité son pays dans le Brexit dont les victimes ne cessent de croître. **En Allemagne,** la coalition est déjà aux abois sur les ruines de la politique d'Angela Merkel qui précipite le pays, et l'Europe, vers la dépendance ou le chaos par ses choix énergétiques, opposant les partisans d'une alliance russe aux inféodés aux Etats-Unis. **Les Pays-Bas** sont malades d'une mauvaise gestion d'une réforme agricole visant à accélérer la réduction des gaz à effet de serre qui provoque mouvements paysans, grèves innombrables et violences gigantesques qui échappent à leurs initiateurs. **L'Italie** vient d'entrer dans une nouvelle zone d'incertitude politique, alors même qu'elle est le nouveau malade de l'Europe au plan financier, avec la crise de sa dette accentuée par le relèvement des taux de la BCE. **Le Sri-Lanka,** où les pénuries rendent la vie impossible, a basculé quant à lui début juillet dans l'inconnu, lorsque les manifestants ont pris d'assaut les symboles du pouvoir. La liste serait encore longue... **En France,** une majorité relative, menacée de paralysie, voit poindre une rentrée sociale chahutée, entre colères et grèves. Face à cela, **les dictatures russes et chinoises,** pensent que le temps travaille pour elles. L'Occident pris au piège d'une dépendance à l'inflation, risque de ne faire qu'observer l'absorption de **l'Ukraine et de Taïwan,** même si nous espérons à ce stade qu'il n'en soit rien.

La crise incontestable du modèle démocratique occidental ne signifie pas nécessairement le triomphe inéluctable du despotisme oriental, porté par un Poutine qui rêve de Pierre le Grand et un Xi Jinping qui se voit comme un mélange entre un empereur de la dynastie Ming et Mao Tsé-toung, sans négliger sa fascination étrange pour Staline.

Comme tous les régimes autoritaires, la Russie de Poutine est suspendue au sort des batailles. La Chine quant à elle commence à se réduire démographiquement comme une peau de chagrin. Et depuis le durcissement spectaculaire du régime, il est plus difficile d'affirmer que le flambeau de l'histoire se déplace irrésistiblement vers une Asie dominée par la Chine. Si, on continue ainsi, **les démocraties foncent vers le chaos.**

Les peuples sont exaspérés après avoir été bercés de promesses de bien-être, de croissance et de progrès social, ils se trouvent brusquement confrontés à des raretés, des catastrophes naturelles, des pannes d'ascenseur social, se traduisant par de l'inflation et du pessimisme, sans que le pouvoir politique ne semble capable d'y remédier. Les plus touchés réagissent. Face à l'incapacité des élites qui les dirigent à organiser une économie juste et capable de concilier des objectifs apparemment contradictoires, les peuples ne croient plus en leurs institutions et renversent les dirigeants. Dans ce cadre, les services publics se défont, les règles de sécurité ne sont plus respectées, les hôpitaux désertés, les écoles abandonnées, les forces de police débordées. En conséquence, le pouvoir démocratique attaqué se crispe, prend peur, multiplie les erreurs et perd le contrôle. Les tentatives de révolutions, jusqu'alors annihilées, finissent par réussir. Effrayé de ces audaces, la classe moyenne, un temps alliée aux classes populaires pour se débarrasser des élites qu'elles avaient elles-mêmes créés, se ressaisit pour mettre en place des régimes autoritaires. Le risque est bien réel.

Si l'on ajoute à tout cela que désormais **10% de la population mondiale souffre de la faim, que les réfugiés climatiques ne vont cesser de croître.** On peut craindre que la rencontre des colères diverses puisse entrainer le monde vers le chaos. **La solution existe.** Il s'agit d'expliquer, de dire la vérité, de faire preuve de courage, d'être juste, de tracer des perspectives, de montrer qu'il existe un projet démocratique mondial, national et local qui permettrait de satisfaire à la fois les exigences de la frugalité et celles de l'abondance. **Celui de l'économie du vivant qui peut sauver l'humanité.**

Ce projet ne peut partir que du terrain, de la proximité, de l'efficacité, du bon sens, des racines alliées à l'ouverture. Il nous appartient d'y contribuer, de le construire dans le collectif, l'écoute, la bienveillance mais aussi le courage et la sincérité. J'ai la conviction que le Cantal, comme d'autres, peut y contribuer grandement pour peu qu'on le laisse agir, que l'on cesse l'entrave bureaucratique ; pour peu qu'on accepte les réponses différenciées aux situations singulières ; pour peu qu'on s'engage dans une vraie fraternité seule capable de nous permettre de retisser des relations, de retrouver le sens du commun. C'est aussi tout l'enjeu européen !

Stéphane SAUTAREL

— SÉNATEUR DU CANTAL —

SODALITE 2022

SODALITE #2 BULLETIN ANNUEL

« La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert. »
André Malraux

> Une présence médiatique pour partager l'information :

Par voie de presse, de radio ou télévisuelle, il est indispensable de porter haut et défendre les territoires ruraux et de montagne, sur les sujets de mobilités, d'aménagement, de services à la population notamment. Ce fut le cas cette année à la chaîne TV Public Sénat, mais également dans Les Échos, Le Figaro, Le Parisien ou bien en interview à Radio Fréquence E.S.J Paris, ainsi que dans la presse locale bien sûr.

> Un engagement dans les instances du Sénat :

Secrétaire de la Commission des finances, membre de divers groupes d'études et d'amitié, membre de la Délégation à la Prospective, je m'investis pleinement au Parlement, tout en maintenant le lien avec le terrain à travers mes visites, ma newsletter, les DialogueS en TerritoireS CantalienS, mes relais sur les réseaux sociaux ou mon cycle de visio-conférence, dont Philippe BAS fût un des intervenants.

Avec Philippe BAS, Questeur, pilier de la Commission des Lois, Ancien Ministre

> Mon mandat de Conseiller Régional :

Après une année de travail de fond aux côtés de Laurent Wauquiez, l'exercice régional se concrétise à travers les nombreux dispositifs de soutien financiers comme l'élaboration de politiques nouvelles. Des transports aux finances et à l'enseignement supérieur, de la santé à la sécurité et à la chasse, les dossiers sont nombreux, avec une Région à l'écoute.

Présentation des aides de la Région aux Maires du Cantal, ici à Roannes-St-Mary

> Soutenir les initiatives culturelles :

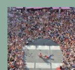
Festival Éclat (Aurillac)

Mad Cow Festival (Cheylade)

Festival des Hautes Terres (St-Flour)

Festival International Boogie Woogie (Laroquebrou)

> La jeunesse au service des projets ambitieux de Talizat :

Conjuguer l'engagement civique et citoyen avec l'attachement à son terroir et aux concrétisations d'actions de proximité, le Conseil Municipal des Jeunes de Talizat amène une vraie pierre à l'édifice communal. Autour de la mémoire et de projets d'aménagements, ces jeunes pousses donnent un élan supplémentaire et qualitatif à la commune du Maire Jean-Charles Fayon.

Avec les jeunes conseillers municipaux de Talizat.

> La priorité de l'accès à la santé en milieu rural :

C'est aux côtés de Jean-Yves Bony, Député du Cantal, de Laurent Wauquiez, Président de la Région, de Bruno Faure, Président du Conseil départemental du Cantal et de Philippe Delort, Maire de Saint-Flour, que nous avons confirmé aux équipes l'obtention d'une Imagerie par Résonance Magnétique (I.R.M), équipement indispensable à la pratique, à l'accès aux soins et au financement desquels nous travaillons.

Au Centre Hospitalier de Saint-Flour, pour l'obtention d'une nouvelle I.R.M

ECOUTER • INFORMER • PARTAGER • AGIR • TRANSMETTRE • ACCOMPAGNER • ECOUTER • INFORMER • PARTAGER • AGIR • TRANSMETTRE • ACCOMPAGNER • ECOUTER • INFORMER • PARTAGER • AGIR • TRANSMETTRE • ACCOMPAGNER

PARTAGEZ LA VISION DE SODALITE…

• 5 ENGAGEMENTS AU SERVICE DU CANTAL :

- Rassembler au seul service du Cantal pour qu'il soit défendu, entendu et renforcé, pour défendre et promouvoir la ruralité et les communes.
- Agir avec ma Liberté de parole et de vote, avec Responsabilité, Fidélité et Loyauté envers ceux qui me font confiance, avec Humilité et Détermination, Sincérité et Humanité.
- Être l'élu des trois arrondissements, d'Aurillac, de Saint-Flour et de Mauriac, au service de tous les Cantaliens.
- Être un élu libre, engagé et combatif, un élu avec un regard neuf, avec l'expérience indispensable et un réseau actif.
- Valoriser le potentiel du territoire, Obtenir une vraie solidarité nationale, Défendre la ruralité et le service public.

5 PRIORITÉS POUR LA FRANCE ET LE CANTAL :

- Les finances publiques locales et la libre administration des collectivités territoriales.
- La ruralité, l'agriculture (une agriculture durable à taille familiale), l'économie et le tourisme, l'ouverture (désenclavement, rétablissement du train de nuit, fibre), l'environnement et les paysages, l'eau (priorité des priorités), le logement (initiative sur l'ancien en accession), l'emploi (en particulier des jeunes), la sécurité (y compris pour lutter contre la violence faite aux élus), le travail (valeur, reconnaissance).
- La relocalisation des emplois publics, la simplification, l'innovation, l'expérimentation et la différenciation.
- Le renforcement de l'offre de santé en milieu rural et la réforme de la dépendance.
- La mise en œuvre de l'Agenda rural : numérique, accès aux services publics, ingénierie, accès aux soins, éducation, culture, fiscalité, cadre de vie, soutien financier, prise en compte de la montagne, et plus largement renforcer l'approche d'une véritable République des territoires décentralisée.

5 ORIENTATIONS FORTES POUR NOTRE ACTION PUBLIQUE :

- Reconnaitre les français, tous les français, pour répondre à la crise de représentation et renouer avec la confiance,
- Apaiser les clivages de toutes sortes pour agir d'abord pour les jeunes, tous les jeunes, grâce à un nouveau paradigme fiscal et social, ouvrant à une nouvelle citoyenneté,
- Protéger les français, tous les français, autour de l'autorité et de la justice, préalable à tout,
- Espérer doit redevenir possible en empruntant un chemin nouveau fait d'exemplarité, de fraternité et de reconnaissance, en étant patriote et européen, pour un nouvel avenir,
- Respecter le vivant, tout le vivant autour d'un nouveau contrat social et environnemental de l'économie du vivant.

3 BLOCS POUR LES METTRE EN ŒUVRE :

- Le local, de la commune à la région, synonyme de confiance, de proximité et d'efficacité,
- Le national, concentré uniquement sur le régalien, l'autorité, la solidarité nationale, la santé, l'éducation et la culture,
- L'Europe, refondée autour d'une logique de majorité qualifiée et non de l'unanimité, de la convergence fiscale, sociale et environnementale, des questions internationales, d'un budget propre mais strictement encadré, avec un objectif de souverainetés renforcées.

EDITO

J'ai plaisir à vous faire partager ce **deuxième numéro de Sodalite.** Depuis l'année dernière j'ai découvert que cette pierre bleue veinée de blanc que j'ai choisie pour illustrer et intituler mon bulletin annuel, était mise à l'honneur par Goudji au sein de la cathédrale de Saint-Flour. Quel bonheur ! Par-delà le symbole, Sodalite vous propose surtout de **construire une pensée et un projet politique** s'inscrivant dans un nouveau récit national et offrant un visage du Cantal résolument tourné vers l'avenir.

Le paysage politique national s'est plutôt assombri depuis un an : montée de l'abstention et du vote en faveur des extrêmes, instabilité institutionnelle… Plus encore, **la situation de la France et des Français se dégrade et inquiète.** Nos finances publiques sont exsangues et **l'insoutenabilité du coût de notre dette** va très vite nous revenir en boomerang avec une grande brutalité. **L'insoutenabilité de l'inflation durable** qui concerne le quotidien de chacun (particuliers, entreprises, agriculteurs, collectivités…) et touche de nombreux domaines (électricité, gaz, carburant, alimentation, matériaux…), est d'autant plus inquiétante que nous ne pouvons plus lutter contre elle avec des chèques aussi inefficaces que coûteux. Ces deux sujets vont durablement occuper notre actualité et **nous interroger sur la soutenabilité des transitions engagées.**

Plus que jamais, nous avons besoin de choix clairs et sincères. Pour préserver notre système complexe, nous devons le transformer profondément. Outre les questions d'autorité et de sécurité qui constituent un préalable à tout, **trois transitions majeures doivent être abordées avec courage, clarté et responsabilité.**

La transition budgétaire et financière, qui renvoie à la dimension européenne, qui impacte les finances de nos collectivités, doit nous conduire vers un nouveau paradigme, loin de «l'argent magique», mais avec une nouvelle solidarité européenne et l'instauration de la règle d'or dans notre constitution.

La transition écologique et énergétique, qui est plus indispensable que jamais, qui constitue sans doute l'enjeu et le risque majeurs auxquels notre société doit faire face, appelle à réinterroger la trajectoire, le rythme de celle-ci pour la rendre soutenable. Là non plus nous ne pouvons nous aligner sur certaines positions européennes (sur l'énergie par exemple). De même nous devons dans ce cadre renforcer nos souverainetés (agricoles, industrielles), réaffirmer la primauté accordée à la production, et donc refuser toute naïveté coupable.

La transition sociale et humaine, qui touche à la fois notre système de protection sociale, notre système de santé et notre modèle éducatif, constitue une urgence absolue. La seule boussole possible consiste à remettre la valeur «travail» au centre de tous nos référentiels et de réintroduire proximité et efficacité, en dehors de toute bureaucratisation, dans nos priorités premières.

Il s'agit d'un exercice démocratique de première importance. Pour ma part, il me semble **que cinq directions prioritaires** doivent être poursuivies :

Redonner du prix au travail, qu'il convient en outre de libérer, en favorisant une règle du +20 /-20 : celui qui travaille doit avoir la garantie de gagner 20% de plus que les revenus de substitution auxquels il pourrait prétendre, et celui qui refuse de travailler doit perdre 20% de ses revenus de substitution après une période raisonnable à déterminer, tout en gardant une vraie solidarité pour ceux qui en ont vraiment besoin et font face à des accidents de la vie.

Faire reposer notre système de protection sociale sur d'autres bases que celles du revenu du travail pour le sauvegarder faute de quoi nous n'en aurons bientôt plus les moyens.

Limiter à 20% les effectifs supports par rapport à ceux qui produisent le service public, notamment dans la santé, l'éducation et la sécurité, pour retrouver des marges en redéployant des moyens humains devant les personnes, et plus globalement débureaucratiser tout ce qui peut l'être.

Garantir une redistribution de moyens vers les territoires périphériques : 1€ investi en ruralité pour 1€ investi en métropole, plus aucune réduction des services publics et au contraire début de la reconquête, mesures contraignantes pour lutter contre les déserts médicaux, plus de fermeture de classe sans aval des Maires, mise à niveau des dotations aux collectivités (un habitant rural vaut autant qu'un habitant urbain, reconnaissance des charges liées au territoire et non à l'habitant, différenciation effective).

Sodalite incrustée par GOUDJI dans les objets liturgiques de la Cathédrale Saint-Pierre de Saint-Flour.

Accorder une priorité aux mesures en faveur de la jeunesse, chaque fois que des choix sont nécessaires.

Voilà le partage auquel je vous engage, voilà le sens de l'action que je vous propose de conduire au service du Cantal et des Cantaliens, et d'abord de ses élus et de ses collectivités. Notre devoir est de porter l'espoir.

Très sincèrement,

Stéphane Sautarel

2022 : MES CHEMINS CANTALIENS

Se rendre disponible, au service des communes et des collectivités, est un engagement de tous les instants. Le partage des préoccupations, l'accompagnement des projets, la mise en réseau, les visites, sont autant de tâches effectuées sur le terrain auprès des Maires et de leurs équipes municipales.

Cette année se sont ajoutés mes initiatives d'écoute et de partage collectif nommées « DialogueS en TerritoireS CantalienS » qui ont rythmé mes rencontres avec les édiles au sein de leurs bassins de vie : 19 temps forts au plus près des élus, débutés en début d'année, qui se termineront à la fin de l'automne 2022.

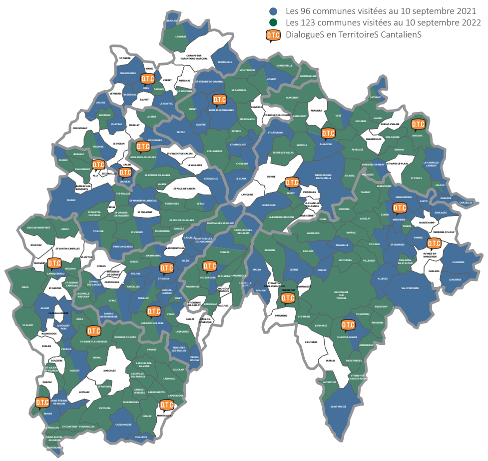

Trémouille
Une commune dynamique et touristique autour des Lacs de Lastioulles et de La Crégut.

Collandres
L'alliance du patrimoine naturel et architectural, du passé minier et des montagnes d'estives.

Ferrières St Mary
L'inauguration de la salle des fêtes « François Aurouze ».

Anterrieux
La mise en place de l'arbre de mai pour saluer les élus du conseil et les projets de la commune.

Cayrols
Une initiative innovante autour d'un habitat collectif séniors en cœur de bourg, accessible et solidaire.

Tournemire
Un des plus beaux villages de France, dynamique et aux projets foisonnants.

Pailherols
Une attractivité qui ne se dément pas, bien au contraire !

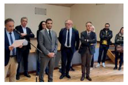

Yolet
La concrétisation du Projet de la maison Manhe, nouveau lieu de vie de la commune.

Pays de Mauriac
En compagnie du 1er Ministre Jean Castex et du Président Jean-Pierre Soulié.

D.T.C **DIALOGUES EN TERRITOIRES CANTALIENS**

Montsalvy

Ruynes en Margeride

2022 : MON ACTION PARLEMENTAIRE

S'engager quotidiennement dans le travail législatif demande constance, pragmatisme, et sincérité. S'investir sur différents champs au service des territoires, de ses acteurs publics et privés amène son lot d'obstacles, de combats, mais aussi de satisfactions.

C'est avec conviction et liberté que mon action parlementaire est orientée au service de la ruralité, de l'aménagement du territoire et de l'intérêt général. Retour sur quelques temps forts d'une année de travail au Parlement.

Les enjeux d'avenir du Télétravail :

Mon investissement au Parlement s'inscrit dans une volonté de cerner au mieux les enjeux d'avenir, notamment au sein de la **Délégation à la Prospective.** Ce fut le cas cette année lors de la remise du rapport co-présenté avec mes collègues sénatrices Cécile Cukierman et Céline Boulay-Espéronnier, intitulé : «Vers une révolution du travail à distance ?». Autour de pistes de réflexions concrètes et d'une approche de terrain, **il ouvre des perspectives autour de cette pratique** qui offre des formes diverses, en prenant en compte les notions de croissance économique, de délocalisation, d'aménagement du territoire, d'environnement, d'intrusion numérique et informatique, de déshumanisation managériale…Trois points me semblent essentiels dans l'appréhension de ce sujet : **le lien indispensable à développer entre liberté individuelle, besoins collectifs et socialisation ; l'émergence d'une nouvelle société de partage** aux nouvelles ergonomies (espaces de travail, logement, déplacements) ; enfin, **l'opportunité pour la ruralité d'être un territoire privilégié** et intéressé fiscalement pour des délocalisations d'activités sur certains bassins de vie érigés en «zones franches». Le télétravail fait partie des réponses pouvant permettre de redessiner le rapport au travail comme l'aménagement du territoire.

Remise du rapport d'information sur «L' avenir du télétravail» au nom de la délégation à la prospective du Sénat, avec mes collègues Sénatrices C.Cukierman et C.Boulay-Espéronnier.

Remettre la SNCF sur les rails :

Nous avons remis à la Commission des finances avec mon collègue Hervé Maurey, en qualité de rapporteurs spéciaux de la mission «Écologie, développement et mobilités durables» notre rapport sur la mission de contrôle relative à la situation financière et aux perspectives de la S.N.C.F. Partant de l'urgence de remettre sur rail les modèles économiques de la S.N.C.F et du système ferroviaire français, nous avons formulé des recommandations autour de **trois axes principaux : la S.N.C.F doit s'engager** concrètement à faire sa part du chemin et agir résolument pour **améliorer sa gouvernance et sa performance, l'État doit concrétiser ses objectifs** en matière de desserte territoriale et de relance du fret ferroviaire, enfin, **les engagements et les équilibres financiers liant l'État, la S.N.C.F et les Régions doivent être remis à plat.** Au regard des enjeux de mobilités, d'environnement et d'économie territoriale, il est grand temps d'agir. **La remise à plat du financement de notre système, via la redevance d'usage des infrastructures, est à cet égard essentielle.** Nous l'avons fait valoir auprès du nouveau Ministre des Transports et avons noté avec satisfaction que le Président de la SNCF a aussi rejoint nos propositions.

En compagnie de mon collègue Hervé Maurey, réunion de travail avec Clément Beaune, Ministre des transports.

Urbanisme et Aménagement du territoire :

Par-delà le sens de la Loi «Climat et résilience», les sujets de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme restent **au cœur du quotidien de la vie des Maires** souhaitant ancrer dans la durée le développement et l'attractivité de leurs communes. Aussi, coupler la complexification croissante des règles d'urbanisme à un objectif tel que la Zéro Artificialisation Nette des Sols rend la tâche des édiles très ardue, pour ne pas dire impossible. A ce titre, **le Sénat avait obtenu des modifications significatives visant à adapter et à assouplir l'application de cette Loi.** Or, le décret du 29 avril 2022 nie toute réelle différenciation et territorialisation des mesures envisagées. Devant ce déni de démocratie remettant en cause les dispositions inscrites dans la loi, un recours au Conseil d'État en lien avec l'AMF a été introduit. Ce sujet crucial d'aménagement du territoire démontre une nouvelle fois le centralisme technocratique des prises de décision au détriment des réalités de terrain vécues par nos concitoyens et les Maires. **Je reste mobilisé sur ce sujet essentiel pour notre avenir,** afin de faire entendre la voie de nos territoires ruraux et de montagne, et d'obtenir de réelles prises en compte de nos caractéristiques par le Gouvernement. J'ai ainsi pris **trois initiatives** complémentaires :

- **Saisine du nouveau Ministre** de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires pour reconsidérer la position de l'Etat,
- **Signature de PPL** (voir par ailleurs) visant à assouplir ou à exonérer les communes de moins de 2.000 habitants de l'application du ZAN,
- **Action régionale** pour que les modifications du SRADDET différencient les approches.

Intervention pour adapter la mise en place du Z.A.N (Zéro Artificialisation Nette).

Propositions de Loi (PPL) :

Parmi les nombreuses P.P.L déposées, je souhaite mettre en exergue celles qui me semblent être les plus importantes pour nos territoires. C'est ainsi que j'ai déposé **deux P.P.L à vocation économique et sociale,** pour faciliter et libérer l'entreprise comme pour accompagner au mieux les salariés. A cet effet, une P.P.L visant à relever de 50 à 100 salariés le seuil d'effectif et une visant à revaloriser le titre-restaurant, à instaurer un titre-télétravail et à développer l'usage de «l'argent fléché», sont deux leviers que j'ai porté personnellement au Parlement, dans le but de simplifier et d'améliorer le pouvoir d'achat. Par ailleurs, le chemin de **ma P.P.L visant à lutter activement contre les déserts médicaux** se poursuit. Reprise par mon groupe, elle sera examinée en première lecture dès cet automne au Parlement. Afin de faciliter le quotidien de nos collectivités, j'ai également accompagné des **P.P.L visant à redonner aux Maires la maîtrise de leur développement,** dont une précisant la réalisation des objectifs de réduction de l'artificialisation des sols en fonction, de la population des communes rurales ou de sa densité. J'ai aussi cosigné trois P.P.L importantes pour répondre aux enjeux de notre département : une première visant à **maintenir les compétences «eau» et «assainissement» dans les compétences facultatives des communautés de communes** (rendant donc le transfert de cette compétence non-obligatoire), une deuxième visant à **faciliter l'accès par la population en zone rurale aux officines de pharmacie** et une troisième visant à faciliter la communalisation des **biens de section.** Enfin, **j'ai déposé une P.P.L tendant à rendre obligatoire l'avis du conseil municipal avant toute fermeture de classe.**

Ma proposition de loi renforçant les conseils municipaux en matière de fermeture et de réouverture de classe

En Commission des finances :

En tant que Secrétaire de la Commission des finances, je me suis investi dans de nombreux dossiers, à résonance nationale et territoriale, afin d'être le plus efficient possible au service de nos communes notamment. Le premier exemple est celui du travail mené en direction de **l'évolution du Fonds de Péréquation de Ressources Communales** demeurant encore trop complexe, trop peu lisible et encore moins équitable territorialement. Plus largement la révision des critères d'attribution de la **DGF** ou la contemporanéisation du **FCTVA** sont aussi des chantiers récurrents lors du vote du PLF. S'investir pour une juste répartition des richesses et une réelle prise en compte de la réalité des charges est indispensable : un kilomètre de voirie n'a pas le même coût par habitant en métropole qu'en hyper-ruralité !

Par ailleurs, j'ai assumé et voté le **rejet du projet de loi de finances 2022** au regard de son «insincérité», de son déséquilibre et d'un trop-plein d'angles morts persistants aux contours d'un «quoi qu'il en coûte» devenu monnaie courante. Ce qui fait naturellement le lien avec **le contexte d'inflation et d'un pouvoir d'achat altéré,** installé depuis le printemps 2022. **Répondre à l'exigence de solidarité et valoriser le travail,** tout en veillant à la **baisse de la dépense publique,** guide mon action. J'ai aussi conduit deux autres types d'action : celle des choix à opérer au sein du Comité d'Orientation des Infrastructures en novembre dernier avec le Ministre Christophe Béchu, alors Président de l'Agence de Financement des Infrastructures de Transports de France ; et celle d'investir le champ des Fonds d'Investissement de proximité et celui d'une réforme de la TVA afin de trouver des solutions opérantes.

Examen du P.L.F.R en Commission des finances.

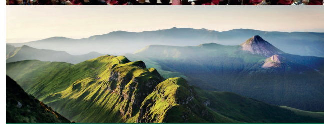

Jörg Hermle, est un peintre dont la thématique sarcastique suscite deux types de réactions opposées. L'une, la plus courante, de rejet, chez ceux qui assignent à l'art une fonction purement hédoniste et apaisante, l'autre de «récupération», chez ceux qui cherchent à enrôler l'artiste sous leur drapeau et qui ont tendance à réduire le peintre au rôle d'illustrateur d'un combat politique ou social. Le plus souvent les deux parties commettent la même erreur, elles négligent ou sous-estiment la recherche formelle, l'attrait pour l'insolite, le sens de l'imaginaire, sans même parler de la malice et du goût de la provocation.

Jörg Hermle est cet observateur impitoyable de la Comédie Humaine qu'il dépeint avec sarcasme et malice. Il joue et se délecte des grands thèmes de l'existence sans se départir de ses symboles récurrents. Grand maître des couleurs dont il connait l'alchimie, Jörg Hermle réconcilie la maîtrise de l'artisan (qui élabore patiemment ses palettes) et la vision de l'artiste (qui nous tend son miroir de l'humanité).

Cette toile a bien-sûr été inspirée par la période de la Covid et marque l'époque. Elle la dépasse même, la prolonge…

« La chauve-souris », Jörg Hermle.

PEFC 10-31-1665 Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé sur papier PEFC

SÉNAT
Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard
75291 Paris Cedex 06
01.42.34.44.15
s.sautarel@senat.fr
Collaboratrice
Beriwan DIESSLER

PERMANENCE PARLEMENTAIRE
1, rue Pasteur
15000 Aurillac
04.71.64.21.38
contact@stephane-sautarel.fr
Collaborateurs
Aurore BELAIDI
Léo PONS

En compagnie de Marie-Hélène CHASTRE, ma suppléante

www.stephane-sautarel.fr